

Département de la Loire  
Arrondissement de Montbrison  
Canton de Montbrison  
Commune de Soleymieux

---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

---

**Nombres de conseillers : 11**  
**En exercice : 11**  
**Présents : 8      Votants : 10**  
**Abstention(s) : 0**

L'an deux mille vingt-deux, le 25 juillet les membres du conseil municipal de Soleymieux se sont réunis sous la présidence de Monsieur RONZIER Julien, Maire de la commune.

**Présents :** RONZIER Julien, DUMAS Jean Marc, FAURE Sophie, POYET Manon, Daniel SOUBEYRAND, MONTET Frédéric, POYET Mathieu, DETHY Annie.

**Absents excusés :** QUATRESOUS Christian donne pouvoir à DUMAS Jean-Marc, BOUTTE Thérèse donne pouvoir à RONZIER Julien, DAMEZET Jérôme

**Secrétaire de séance :** DETHY Annie

---

**Tarifs cantine 2022-2023**

---

Monsieur le Maire informe qu'il convient de délibérer sur les nouveaux tarifs de la cantine pour la rentrée scolaire de septembre 2022-2023. La commission école des deux communes propose aucune augmentation du tarif soit à 3.40€. Il est aussi proposé de réactualiser le tarif pour les enfants non-inscrits à la cantine ainsi que pour les adultes au cout réel soit 9.18€.

Monsieur le Maire demande aux membres présents de bien vouloir délibérer sur ce point.

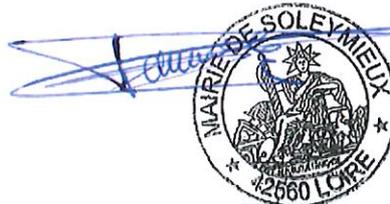
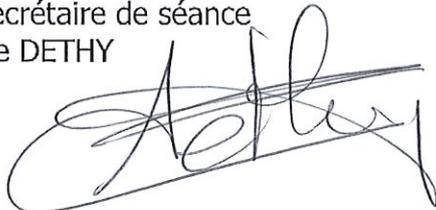
Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité les nouveaux tarifs pour la rentrée de septembre 2022-2023 soit

- 3.40€ pour les enfants inscrits ;
- 9.18€ pour les enfants non-inscrits et pour les adultes.

Ont signé au registre tous les membres présents.  
Copie certifiée conforme  
Fait à Soleymieux, le 25/07/2022

Le Maire,  
Julien RONZIER

Le secrétaire de séance  
Annie DETHY



**09 AOUT 2022**

Affichage fait le .....numériquement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20220725-2022-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2022

Affichage : 11/08/2022